



Ma vie change, mes droits évoluent

Mis en ligne le mercredi 1 juillet 2020



- J'entre dans la vie active, je vis en couple, je me sépare, je fonde une famille, je suis muté, je change de banque, je suis blessé en service, je pars à l'étranger...



A chaque nouvelle étape de ma situation personnelle, pour mettre à jour mes droits, être rapidement remboursé et bénéficier d'aides et secours adaptés à ma situation, j'informe la CNMSS de tout changement et je mets à jour ma carte Vitale.